

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du treize avril deux mille vingt-six

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 07 avril 2026, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Laurent HARMEL, Maire.

PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	ABSENTS	POUVOIRS
33	2	0	2

Objet :  
INST-5 –  
Constitution des  
Commissions  
municipales

**PRÉSENTS** : Laurent HARMEL, Corinne REGLAIN, Damien ABAD, Dominique BEY, Assad AKHLAFA, Anne BURGAUD MOREL, Khalil KANDARA, Marie-Claire EMIN, Jean-Jacques MATZ, Amaury VEILLE, Freddy NIVEL, Sabrina LATRECHE, Sefa KOCABAS, Emine CETIN BEDIR, Najim JEBARI, Christine PIQUET, Antoine LUCAS, Laurence PIQUET, Denis PONCET, Catherine FOURMOND, Omrane FELIGHA, Marie-Laure LESCUYER, Frédéric BERNARD, Yamina GRANDCLEMENT, Laurent CHÉRIGIÉ, Julien MARTINEZ, Ebru CIVIL-BASPINAR, GÜVENC YILMAZ, Nadia SEKKAI, Loan VAN GELE, Loïc MONNIER, Marie-Julie JACQUET-LEVAL, Isabelle ROY DE MONNERON,

**REPRÉSENTÉS** : Caroline MATHON (pouvoir à Dominique BEY), Béatrice PERRIN (pouvoir à Christine PIQUET),

**ABSENTS** : /

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

\_\_\_\_\_

Madame Marie-Claire EMIN est nommée secrétaire de séance.

\_\_\_\_\_

Monsieur le Maire expose qu'il appartient au Conseil municipal de constituer des commissions facultatives, composées exclusivement de conseillers municipaux.

Il est précisé que ces commissions doivent être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle.

Il est rappelé que Monsieur le Maire préside de droit ces commissions.

Il est proposé de fixer le nombre de conseillers par commission à 11 conseillers municipaux dont un vice-président à élire parmi ses membres.

En cas de démission d'un conseiller municipal, le conseiller nouvellement installé siègera dans les commissions en lieu et place du conseiller démissionnaire.

Il est proposé de créer les commissions communales suivantes :

- Commission Solidarités et Inclusivité,
- Commission Attractivité et dynamisme économique,
- Commission Cadre de vie et commerces,
- Commission Sécurité, prévention et politique de la Ville,

Objet :  
INST-5 –  
Constitution des  
Commissions  
municipales

- Commission Culture, mémoire et animation,
- Commission Santé, Jeunesse et cohésion sociale,
- Commission Sports et associations,
  
- Commission Finances et affaires juridiques,
- Commission Enfance et actions éducatives,
  
- Commission Urbanisme, patrimoine, adaptation écologique et numérique.

Pour chacune des commissions constituées, il propose les candidatures suivantes :

**Commission Solidarités et Inclusivité :**

Vice-Présidente : Corinne REGLAIN

- Anne BURGAUD MOREL
- Khalil KANDARA
- Marie-Claire EMIN
- Amaury VEILLE
- Béatrice PERRIN
- Sabrina LATRECHE
- Christine PIQUET
- Ebru CIVIL BASPINAR
- Loic MONNIER
- Isabelle ROY de MONNERON

**Commission Attractivité et dynamisme économique :**

Vice-Président : Damien ABAD

- Anne BURGAUD MOREL
- Jean-Jacques MATZ
- Freddy NIVEL
- Emine CETIN BEDIR
- Najim JEBARI
- Antoine LUCAS
- Laurent CHERIGIE
- Guvenc YILMAZ
- Loic MONNIER
- Isabelle ROY de MONNERON

**Commission Cadre de vie et commerces :**

Vice-Présidente : Dominique BEY

- Jean-Jacques MATZ
- Amaury VEILLE
- Freddy NIVEL
- Emine CETIN BEDIR
- Christine PIQUET
- Laurence PIQUET
- Denis PONCET
- Loan VAN GELE
- Loic MONNIER
- Marie-Julie JACQUET-LEVAL

Objet :  
INST-5 –  
Constitution des  
Commissions  
municipales

**Commission Sécurité, prévention et politique de la Ville :**

Vice-Président : Assad AKHLAFA

- Khalil KANDARA
- Béatrice PERRIN
- Sabrina LATRECHE
- Antoine LUCAS
- Catherine FOURMOND
- Omrane FELIGHA
- Marie-Laure LESCUYER
- Julien MARTINEZ
- Loic MONNIER
- Marie-Julie JACQUET-LEVAL

**Commission Culture, mémoire et animation :**

Vice-Présidente : Anne BURGAUD MOREL

- Caroline MATHON
- Sabrina LATRECHE
- Antoine LUCAS
- Denis PONCET
- Marie-Laure LESCUYER
- Yamina GRANDCLEMENT
- Laurent CHERIGIE
- Julien MARTINEZ
- Loic MONNIER
- Isabelle ROY de MONNERON

**Commission Santé, Jeunesse et cohésion sociale :**

Vice-Président : Khalil KANDARA

- Corinne REGLAIN
- Assad AKHLAFA
- Sabrina LATRECHE
- Christine PIQUET
- Laurence PIQUET
- Omrane FELIGHA
- Yamina GRANDCLEMENT
- Ebru CIVIL BASPINAR
- Loic MONNIER
- Isabelle ROY de MONNERON

**Commission Sports et associations :**

Vice-Présidente : Marie-Claire EMIN

- Damien ABAD
- Assad AKHLAFA
- Caroline MATHON
- Freddy NIVEL
- Emine CETIN BEDIR
- Catherine FOURMOND
- Laurent CHERIGIE
- Nadia SEKKAJ
- Loic MONNIER
- Isabelle ROY de MONNERON

Objet :  
INST-5 –  
Constitution des  
Commissions  
municipales

**Commission Finances et affaires juridiques :**

Vice-Président : Jean-Jacques MATZ

- Corinne REGLAIN
- Dominique BEY
- Sefa KOCABAS
- Emine CETIN BEDIR
- Catherine FOURMOND
- Marie-Laure LESCUYER
- Frédéric BERNARD
- Loan VAN GELE
- Loic MONNIER
- Marie-Julie JACQUET-LEVAL

**Commission Enfance et actions éducatives :**

Vice-Présidente : Caroline MATHON

- Anne BURGAUD MOREL
- Khalil KANDARA
- Marie-Claire EMIN
- Béatrice PERRIN
- Najim JEBARI
- Antoine LUCAS
- Catherine FOURMOND
- Nadia SEKKAI
- Loic MONNIER
- Marie-Julie JACQUET-LEVAL

**Commission Urbanisme, patrimoine, adaptation écologique et numérique :**

Vice-Président : Amaury VEILLE

- Dominique BEY
- Jean-Jacques MATZ
- Sefa KOCABAS
- Najim JEBARI
- Denis PONCET
- Marie-Laure LESCUYER
- Frédéric BERNARD
- Guvenc YILMAZ
- Loic MONNIER
- Marie-Julie JACQUET-LEVAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-22,

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

- Accepte le vote à main levée,
- Décide de constituer les commissions communales mentionnées ci-dessus,
- Désigne pour chaque commission les membres mentionnés ci-dessus.

Objet :  
INST-5 –  
Constitution des  
Commissions  
municipales

Fait à Oyonnax, le 13 avril 2026

Secrétaire de séance,

Marie-Claire EMIN

Le Maire,



Laurent HARMEL



Délibération certifiée exécutoire de plein droit  
conformément aux dispositions de l'article L 2131-1  
et suivants du CGCT :

- par sa présentation en Préfecture le **14 AVR. 2026**  
- par sa publication le **14 AVR. 2026**

Le Maire